

La grâce permet-elle aux chrétiens de juger les autres ?

« Ne me jugez pas ! » À notre époque de tolérance, cette phrase est devenue un mantra utilisé pour étouffer les déclarations morales et éviter d'assumer la responsabilité de ses actes. Certains chrétiens pourraient même dire cela pour signifier : « Ne me dites pas comment vivre, je suis sous la grâce ! » ou accuser ceux qui remettent en question leur comportement de manquer d'une attitude de grâce. La grâce est également utilisée comme excuse pour ne pas confronter les gens. Alors, juger une autre personne, est-ce agir selon la grâce ?

Les paroles et l'exemple de Jésus

Le Seigneur Jésus-Christ dit : « Ne jugez pas afin de ne pas être jugés » (Matt 7:1). Mais que veut-il dire par cela ? Le mot « juger » (*krinō*) peut avoir le sens négatif de *condamner* ou *critiquer*, ou le sens neutre de *considérer*, *prendre une décision*. Ici, il l'utilise manifestement dans le sens négatif. Si Jésus voulait dire que nous ne devons *jamais* condamner le comportement de quelqu'un, alors il serait incohérent. Sa parole dans Matt 7:1 fait partie du Sermon sur la montagne qui condamne essentiellement l'attitude et le comportement des scribes et des pharisiens hypocrites (Matt 5:20; 6:5,16; 7:15-23; cf. 23:1-36). Jésus enseigne également que nous *devons* juger « non pas selon l'apparence », mais avec « un jugement juste » (Jean 7:24). Certes, les scribes et les pharisiens ont l'apparence extérieure de la justice, mais selon la norme parfaite de Dieu en matière de justice, ils sont loin d'être à la hauteur.

Certains utilisent Jean 8:1-11 et le traitement réservé par Jésus à la femme surprise en adultère pour dire que nous ne devons pas juger les autres. Jésus fait preuve de grâce en ne préconisant pas sa lapidation selon la loi mosaïque, mais il fait également preuve de grâce en lui disant « vas et désormais ne pêche plus ». Jésus ne s'oppose pas à la décision de la foule de la lapider ; il invite simplement ceux qui sont sans péché à jeter la première pierre. Selon son jugement juste, Jésus qualifie son adultère de péché, mais il la traite avec grâce.

Quand il ne faut pas juger autrui

Comme dans Jean 8, il y a des moments où les gens ne devraient pas juger les autres. Dans Matt 7:2-6 et d'autres passages, on trouve quelques raisons pour ne pas juger.

Quand on a un esprit critique ou destructeur. Dans Matt 7:2, Jésus avertit que ceux qui jugent seront jugés de la même manière, ce qui explique pourquoi il interdit le jugement critique au verset 1. Cela s'applique certainement aux scribes et aux pharisiens dans Jean 8 (8:6 explique leur motif destructeur). Jacq 2:13 avertit également que les chrétiens seront jugés selon la miséricorde qu'ils accordent aux autres, donc si le jugement est destructeur ou impitoyable (sans grâce), il vaut mieux ne pas juger.

Quand on est aveuglément hypocrite. Dans Matt 7:3-5, Jésus explique également que les personnes qui n'ont pas réglé leurs propres fautes ne devraient pas juger. Il ne faut pas se concentrer sur la « paille » dans l'œil de l'autre, mais d'abord sur la « poutre » dans son propre œil. Une fois que l'on a réglé son propre problème, on peut voir clairement pour juger les autres. Les scribes et les pharisiens étaient aveuglés par leur propre justice alors qu'ils condamnaient tout le monde (cf. Matt 23:1-36).

Lorsque l'on ignore tous les faits. Il est facile de tirer des conclusions hâtives sur le comportement d'autrui et les motivations qui le sous-tendent. Mais souvent, on ne connaît pas toute l'histoire. Seul Dieu la connaît. Personne ne connaît toujours les motivations d'autrui. L'apôtre Paul n'était même pas disposé à se juger lui-même, mais il remettait son jugement entre les mains de Dieu (1 Cor 4:3-5).

Number 56

Lorsque l'on est confronté à un comportement qui n'est pas clairement abordé dans la Bible. La seule façon d'avoir un « jugement juste » est de connaître les normes claires et justes données dans la Parole de Dieu. Cependant, la Bible n'aborde pas tous les comportements et choix. Parfois, des chrétiens ayant des scrupules différents sont en désaccord sur des questions considérées comme discutables ou neutres par nature (par exemple, regarder certaines émissions de télévision ou célébrer des fêtes avec certaines traditions). Dans de tels cas, l'attitude gracieuse consiste à ne pas juger les autres de manière critique, mais à les aimer et à les édifier en laissant leur jugement à Dieu (cf. Rom 14).

Quand on peut correctement juger un autre

Les chrétiens peuvent et doivent utiliser leur discernement biblique pour juger autrui dans le sens où ils examinent une question afin de parvenir à une décision ou à un verdict utile. Plusieurs conditions permettent de juger.

Quand on peut parler sans hypocrisie. Jésus dit effectivement qu'on peut juger autrui, mais seulement après avoir d'abord retiré la « poutre » de son propre œil (Matt 7:5). C'est une bonne chose d'aider un « frère » en lui signalant une « paille » de comportement ou d'attitude défectueux, mais seulement si on peut le faire sans hypocrisie.

Lorsque l'on sait que la Bible parle clairement d'une question. Les chrétiens ont l'obligation de juger les faux enseignements (Matt 7:15-20; Rom 16:17; 1 Tim 6:3) et l'immoralité évidente (1 Cor 5:3,9-13). Les chrétiens ont pour commandement d'avoir du discernement et de l'utiliser (1 Thess 5:21-22). La Bible donne des directives claires sur de nombreuses questions de moralité afin que nous puissions les éviter ou les affronter (2 Tim 3:16).

Lorsqu'on règle des problèmes entre membres de l'église. La raison même pour laquelle un chrétien ne doit pas juger ceux qui sont en dehors de l'église est la raison pour laquelle il doit juger ceux qui sont dans l'église (1 Cor 5:12-6:5). Ceux qui sont en dehors ont généralement une boussole morale défectueuse et aucun sens absolu de la moralité. Mais ceux qui font partie de la véritable église croyante ont la Parole de Dieu comme base pour discerner les comportements et prendre des décisions sur les questions ou les désaccords entre les membres de l'église.

Lorsque l'on est motivé par l'amour pour aider ou restaurer les autres. Avant de restaurer quelqu'un qui a péché, il faut être capable de reconnaître le comportement de cette personne comme étant péché (Gal 6:1). Jésus dit à la femme adultère : « Vas et désormais ne pêche plus » (Jean 8:11). La discipline dans l'église locale exige également de juger le comportement péché d'un individu (Matt 18:15-17; 1 Cor 5:1-13).

Conclusion

La grâce n'enseigne pas la tolérance inconditionnelle ou l'acceptation du comportement pécheur d'autrui, mais elle respecte les différences d'opinion légitimes. La grâce embrasse le cœur d'une personne, pas son comportement. Elle fait preuve d'amour, qui consiste à dire humblement et avec amour la vérité qu'une personne a besoin d'entendre. Ceux qui disent « Ne me jugez pas ! » sont susceptibles de juger leur propre comportement comme acceptable. Ils sont intolérants envers les autres points de vue et jugent les déclarations de la Parole de Dieu comme incompetentes, inconsiderées ou incorrectes. La Bible n'interdit pas de juger les autres si cela est fait avec humilité, douceur et amour. Une attitude de grâce signifie que nous aidons les gens en leur disant avec amour ce qu'ils ont besoin d'entendre, même s'ils nous jugent pour cela !